



Communiqué de presse

18 juillet 2023

Après l’Affaire Blessing MATTHEW, nous pouvons et nous devons empêcher que l’Affaire Hervé S. se termine tragiquement, en nous opposant à l’expulsion du témoin de la mort de Blessing et en exigeant sa régularisation.

Hervé S, témoin direct de la mort par noyade de Blessing Matthew, survenue alors qu'elle était poursuivie par les forces de l'ordre, est en danger. Il va être expulsé vers son pays d'origine, le Cameroun où il est sous le coup d'un avis de recherche et où sa famille a été persécutée en représailles.

Le Cameroun est un pays régulièrement et encore actuellement dénoncé pour le recours à la torture, et pour ses techniques particulièrement atroces, décrites par le rapport d'Amnesty International : « chambres de torture secrètes au Cameroun » (<https://www.amnesty.org/fr/documents/afr17/6536/2017/fr/>)

Hervé a subi ces tortures pendant dix jours consécutifs, au camp militaire de Maroua, en juillet/août 2014. Elles ont été infligées sur ordre et par un officier qui n'a pas supporté que sa fille ait une relation avec un homme d'une autre religion et d'une autre ethnie.

Hervé fuit alors cette région avec Aïcha, sa compagne enceinte, et ils se cachent dans la famille d'Hervé à Douala. Retrouvé, emprisonné, Hervé parvient à s'enfuir et à quitter le Cameroun avec sa femme et leur jeune fils en juillet 2016 au moment même où la famille d'Hervé est menacée par le père d'Aïcha accompagné de policiers. Le père d'Hervé, terrorisé, est victime d'un AVC et conduit à l'hôpital où il décède.

Après un long périple jusqu'en Libye où ils sont emprisonnés et violentés pendant 6 mois, leur embarcation surchargée fait naufrage au large des côtes italiennes le 6 janvier 2018. Plusieurs dizaines de personnes disparaissent dont Aïcha et leur fils. Ce naufrage est médiatisé et de nouvelles représailles s'abattent contre la famille d'Hervé. Le 5 mars 2018, sa soeur est brulée vive dans l'incendie criminelle de sa maison et décède le 13 mars à l'hôpital.

Le sort s'acharne contre Hervé qui franchit la frontière franco-italienne en compagnie de Blessing Matthew. Il est témoin de sa chute dans la rivière en crue le 7 mai 2018. (Plus d'informations sur l'affaire Blessing : <https://tousmigrants.weebly.com/justice-pour-blessing.html>).

Le parcours d'Hervé est jalonné de souffrances et de morts. Il souffre de graves problèmes de santé. Son état nécessite impérativement une prise en charge médicale suivie et durable et l'empêche d'argumenter face à un tribunal. Il sera débouté du droit d'asile en 2021 parce que l'OFPRA et la CNDA n'ont pas cru à son récit. Sa demande de titre de séjour lui a été ensuite refusée, avec obligation de quitter le territoire français. Malgré un recours gracieux et contentieux, et le soutien exprimé par plusieurs personnalités, la préfecture l'a placé en centre de rétention administrative. Le médecin du centre a attesté de l'incompatibilité de son état de santé avec sa rétention. Malgré cette nouvelle preuve de l'état de santé d'Hervé, le tribunal a rejeté son recours le 17 juillet 2023 et Hervé, assigné à résidence sous obligation de pointage, va être renvoyé dans son pays.

Il y a désormais deux affaires profondément injustes et emblématiques, qui sont liées. Hervé n'aurait jamais dû se voir refuser l'asile, comme des milliers autres personnes qui en ont été privées. Il devrait également pouvoir se soigner en France. Il aurait surtout dû, comme Blessing, comme des milliers d'autres personnes, pouvoir arriver par des voies sûres, ne pas perdre sa compagne et son enfant dans cette traversée de la Méditerranée, ni avoir subi ce que toutes ces personnes ont subi au cours de leurs parcours d'exil.

Il est insupportable et illégal de renvoyer Hervé dans son pays où il risque la persécution et la mort. Il est primordial qu'Hervé puisse rester sur le sol français pour qu'il puisse témoigner des faits qui se sont produits la nuit du 7 mai 2018 et que vérité et justice soient faites pour Blessing.

Contact presse

Agnès ANTOINE : 06 37 75 75 77

Michel ROUSSEAU : 06 80 60 43 50

Mail : tousmigrants@gmail.com